



Bulletin municipal

Tendon
2020

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
TENDON PRATIQUE	3
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES	4
DELIBERATIONS DU CONSEIL	7
ÉTAT CIVIL 2019	20
COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 – BUDGET 2019	21
LA FORET COMMUNALE	25
LE PÉRISCOLAIRE	26
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	28
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE TENDON	30
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU	32
COMMISSION SYNDICALE DES BIENS INDIVIS (CSBI)	33
LE MOT DU CORRESPONDANT DÉFENSE	35
LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE	36
LISTE DES AGRICULTEURS – HÉBERGEURS – GÎTEURS	37
L'ASSOCIATION FAMILIALE	40
L'AMICALE LAÏQUE	42
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	46
LE CLUB DES CASCADES	47
LA SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE	48
LA SOCIETE DE PECHE VOLOGNE-BARBA	50
LA LÉGION VOSGIENNE TENDON - FAUCOMPIERRE	51
L'ASSOCIATION DING DINGUE DEUCHE	53
L'ASSOCIATION LES RAISINS	54
L'ASSOCIATION STARS D'1 SOIR	55
LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNEE 2020	

LE MOT DU MAIRE

Nous venons de vous distribuer la 12ème édition du bulletin municipal annuel qui retrace la vie de notre commune en 2019 avec les chiffres du compte administratif 2018 et le budget 2019 pour le budget principal et la forêt.

Les autres rubriques habituelles sont également traitées avec une partie importante pour l'actualité des Associations qui constituent toujours un pilier essentiel de notre dynamique rurale.

Je voudrais avant tout, au nom du conseil et des employés municipaux vous souhaiter une bonne année 2020 avec une santé au beau fixe ; j'adresse mon soutien à ceux qui rencontrent des soucis de santé ou de tous ordres en recommandant la bienveillance de tous envers nos concitoyens pour améliorer notre vie quotidienne à Tendon.

Même s'il est impossible de parler d'année de « croisière » quand on est élu, il faut reconnaître que l'année 2019 écoulée a été plus classique avec le fonctionnement courant et des investissements très raisonnables. L'amélioration de la qualité de vie est une priorité du conseil que ce soit pour les infrastructures (voirie, espaces verts, bâtiments,...) que pour les services en particulier périscolaires avec la cantine, la garderie, l'accueil des mercredis et les centres aérés.

L'inquiétude est apparue concernant la forêt et plus globalement sur les effets de plus en plus visibles du changement climatique qui s'accélère (précipitations plus marquées et très irrégulières, chaleurs caniculaires,...). Si on peut constater une baisse des charges et des besoins horaires concernant le déneigement, il faut aussi comptabiliser les lourdes pertes économiques déjà subies en 2019 et à venir sur la valorisation des bois communaux. Sur le deuxième semestre de 2019, cette perte approche déjà 100 000 € et les prochaines années vont rester impactées. La « tirelire » de la commune qui servait au financement des grands projets pour Tendon est donc impossible à remplir...

L'évolution de notre monde de demain devra inévitablement intégrer tous ces nouveaux problèmes et les bonnes idées d'hier ne sont plus forcément celles à mettre en œuvre aujourd'hui. Il va falloir penser autrement et toutes les initiatives locales ou non sont à regarder pour laisser aux générations futures, un espace de vie toujours aussi accueillant et qui aura su s'adapter à ce contexte nouveau.

C'est dans ce cadre que certains dossiers intercommunaux sont gérés également avec un Plan Climat Air Energie qui va proposer des actions pour lutter contre le changement climatique. Un Plan Paysage intercommunal va également être mis en place et concernera notre commune qui n'était pas dotée de ce document jusqu'alors ; là-aussi des secteurs à enjeux paysagers vont être définis avec des mesures adaptées qui permettront d'améliorer notre cadre de vie.

Tous ces chantiers vont donc mettre à contribution les citoyens à travers des réunions d'information publique où chacun pourra s'exprimer. Au niveau communal, le conseil municipal est une boîte à idée permanente et il est possible de communiquer en permanence des souhaits, des idées, des revendications qui sont traitées tout au long de l'année dans les débats. Les associations restent bien sûr de bons relais pour remonter vos projets.

Bonne année 2020 à tous
Gérard CLEMENT

TENDON PRATIQUE

LA MAIRIE

✉ 23, Route des Cascades

☎ 03.29.66.66.01

Site Internet : www.tendon.fr avec lien direct sur l'adresse mail de la Mairie

Mail : communetendon@wanadoo.fr

🕒 Le secrétariat est ouvert au public les mardis matin de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudis après-midi de 14 h 00 à 18 h 30

Les permanences du maire et des adjoints se tiennent les jeudis après-midi, et sur rendez-vous.

🏠 La salle polyvalente peut être réservée en mairie, 1 mois à l'avance.

L'ECOLE

✉ 1, Place de la mairie

☎ 03.29.66.66.02

Directrice : Laurence Brasseur

✓ **Les inscriptions à l'école se font en mairie, les documents à fournir : justificatif de domicile, livret de famille, certificat de vaccination, certificat médical en cas d'allergie alimentaire**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECURITE

⇒ L'AIDE SOCIALE : Notre commune dépend de la circonscription de **Gérardmer / Assistante sociale : 03.29.63.66.66.**

Vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la commune en cas de difficultés particulières, qui pourra envisager avec vous des solutions, vous accompagner dans les démarches administratives, ou relayer votre demande auprès des services adaptés.

⇒ L'AIDE AUX PERSONNES AGEES : Vous pouvez contacter le **CLIC de Remiremont** (Centre Local d'Information et de Coordination) **03.29.38.53.20** pour les services à domicile, les démarches administratives ou les prestations sociales. Mail : clic@vosges.fr

⇒ LE CONSEIL AUX FAMILLES ET ASSISTANTS MATERNELS : Vous pouvez contacter le RAM (Relais d'Assistants Maternels) de Gérardmer au **06.37.97.15.78.**

Mail : ram-secteurgerardmer@hautesvosges.fr

⇒ DECHETTERIE : Voir le site internet de la CCHV : Contact@cchautesvosges.fr

⇒ GENDARMERIE DE BRUYERES : **17 / 03.29.50.10.17**

⇒ POMPIERS : **18 ou Chef de Centre Lionel VILLAUME au 03.29.37.65.43.**

CORRESPONDANT DE PRESSE

Jean-Marie SAYER est à votre disposition pour relater vos informations et manifestations dans le quotidien « Vosges Matin ».

Nous le remercions ici de sa disponibilité et de son apport en crédit photo.

Les articles sur TENDON paraissent maintenant dans **l'édition de SAINT DIE MASSIF DES VOSGES**

Nous remercions également les habitants qui ont donné des photos pour alimenter ce bulletin.

ACTUALITÉS, ACTIONS, PROJETS

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : POINT D'ACTUALITE

Le déploiement du très haut débit dans le Grand Est s'intègre dans le programme national Plan France Très Haut Débit, lancé en 2011 par l'État. La Région Grand Est pilote le projet. Elle a confié à la société LOSANGE la réalisation de ce chantier.

État du déploiement sur TENDON

Durée des opérations : entre août 2019 et août 2020

Infos et suivi des opérations : www.losange-fibre.fr

Votre contact

Florian PETITJEAN : 03 29 61 82 36 / fpetitjean@cchautsvosges.fr

GESTION DES DECHETS

• DEPOT DE L'AMIANTE EN DECHETERIE

Les règles de dépôt d'amiante en déchèterie ont évolué.

Dorénavant, tout apport devra faire l'objet d'une demande écrite, à l'aide d'un formulaire.

La communauté de communes répondra par courrier selon la règle suivante :

- Si les quantités sont inférieures à 20m²/an et par foyer, l'usager pourra se rendre en déchèterie de Saulxures-sur-Moselotte pour y déposer ses plaques, muni de son courrier d'acceptation.
- Si les quantités sont supérieures à 20m²/an et par foyer, un devis sera proposé à l'usager pour une collecte à son domicile et pour la fourniture des sacs. Lorsque ce devis sera accepté, l'usager pourra passer à la déchèterie de son choix pour récupérer des sacs spécial amiante et des palettes. Puis, l'opération de collecte sera programmée une fois que les sacs auront été remplis par l'usager à son domicile.

Formulaire de dépôt d'amiante en déchèterie :

www.cchautsvosges.fr, rubrique VIVRE

Votre contact

Jean-David SAGER : 03 29 27 29 04 / jdsager@cchautsvosges.fr

COLLECTE DES DECHETS ENCOMBRANTS

La communauté de communes, en partenariat avec l'association L'ABRI, met à votre disposition un service d'enlèvement des objets encombrants.

Ce service, réservé aux particuliers, est gratuit. Il peut être effectué deux fois par an, à raison de 2m³ maximum par enlèvement. Types d'encombrants acceptés : table, sommier, matelas, armoire démontée, cuisine, canapé, salon de jardin, cuisinière, réfrigérateur, vélo, poussette, outil thermique, sanitaire, radiateur, tondeuse... (100 kg maximum par objet).

Vous souhaitez demander un enlèvement ?

Contactez le service d'accueil de la CCHV au 03 29 27 29 04 (du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h). Après validation de la liste des objets à collecter, l'association L'ABRI vous rappellera dans les 20 jours pour fixer une date d'enlèvement dans le mois qui suit.

La veille de la collecte, vous déposerez vos objets encombrants devant votre domicile, sur le domaine public (trottoir, bord de route...), à partir de 6h, ou la veille au soir.

Pour des raisons d'organisation, seuls les déchets encombrants enregistrés lors de l'appel seront enlevés.

• DES COMPOSTEURS A TARIF PREFERENTIEL

Le compostage est un excellent moyen pour réduire le volume et le poids de votre poubelle d'ordures

ménagères, tout en valorisant les déchets biodégradables de votre ménage.

Pour bénéficier d'un tarif préférentiel et retirer votre composteur, munissez-vous du bon de commande complété et rendez vous aux déchèteries de Gérardmer ou de Saulxures-sur-Moselotte.

La facture du composteur sera ensuite envoyée à votre domicile par le Trésor Public.

Se procurer le bon de commande :

- sur www.cchautsvosges.fr, rubrique VIVRE
- à l'accueil de la CCHV, 16 rue Charles de Gaulle à Gérardmer.

FESTIVAL DES ARTS MELANGES 2020

Le Festival des Arts Mélangés est un des événements majeurs de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Il met en œuvre des animations dans les 22 communes de son territoire dans l'objectif d'en valoriser les atouts.

Le Festival des Arts Mélangés 2020 se déroulera du 30 mai au 7 juin 2020, sur le thème « Notre patrimoine s'anime ! ». Il s'agira de faire vivre ou revivre le patrimoine culturel, architectural et mémoriel du territoire. Programme sur : www.cchautsvosges.fr, en rubrique ACTUALITÉS.

ENVIRONNEMENT

• **PLAN CLIMAT**

La Communauté de Communes des Hautes Vosges s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), en partenariat avec la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales et la Communauté de Communes des Ballons Hautes Vosges.

Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser les consommations d'énergie.

• **PLAN DE PAYSAGE**

Le paysage est un élément fondateur de l'identité des Hautes Vosges. Conscient de cette richesse locale, des premiers plans de paysage avaient été élaborés sur le territoire à partir de 2006, dans un but de conservation et de rénovation des structures paysagères originelles.

La Communautés de Communes des Hautes Vosges, doit aujourd'hui faire face à des enjeux nouveaux comme le changement climatique qui invite à une profonde transformation des modes de vie et de l'environnement direct. **La CCHV a donc décidé de se lancer dans un Plan de Paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique qui va se dérouler en trois grandes phases.**

SERVICES DE LA CCHV, INFOS PRATIQUES

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Service gratuit, à destination des enfants (temps d'animation), des familles (accompagnement et conseils sur les modes de garde) et des assistants maternels (statut, pratiques professionnelles, relations avec les parents employeurs).

Infos et programmes des animations : www.cchautsvosges.fr, rubrique VIVRE

Votre contact

- Aurélie WALLOIS : 06 37 97 15 78 / ram-secteurgerardmer@cchautsvosges.fr

LAPE'TITE escapade,

LIEU ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAPE)

Parents, grands-parents, assistants familiaux, venez passer un moment convivial avec votre enfant (de 0 à 6 ans). Futurs parents, vous êtes également les bienvenus !

Quand et où ?

Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30, à l'ECSP de Cornimont.

Le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 8h30 à 11h30, au CCS de La Bresse (ancienne salle de musique).

Fermé pendant les vacances de Noël et d'été.

Votre contact

Natacha GERARDIN : 06 42 34 45 99 / ngerardin@cchautsvosges.fr

BAFA-BAFD

Les formations aux Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) donnent lieu à une aide de la CCHV d'un montant de 100 € par session de formation suivie.

L'aide vous sera attribuée si :

- vous êtes domicilié(e) sur une commune de la CCHV ;
- vous êtes inscrit(e) à une session de formation BAFA/BAFD ;
- vous vous engagez à intervenir prioritairement en tant qu'animateur bénévole ou salarié, auprès d'une structure du territoire qui emploie des animateurs/directeurs, et ce pendant au moins 14 jours ouvrables (dans le cadre du stage pratique du BAFA/BAFD ou en dehors).

Votre demande d'aide est à adresser à : Monsieur le Président — Communauté de Communes des Hautes Vosges — BP 60 091 – 88403 GERARDMER CEDEX

Infos et règlement d'attribution de l'aide :

www.cchautsvosges.fr, rubrique Sports-loisirs-culture

HABITAT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, DEUX SERVICES

• **ESPACE INFO ENERGIE**

Vous souhaitez faire des économies d'énergie et vous avez des projets d'isolation, d'installation de chauffage, de rénovation, d'énergies renouvelables. Pour vous y retrouver, bénéficiez des conseils personnalisés, neutres et gratuits d'un technicien de l'Espace Info Énergie sur :

- la maîtrise de l'énergie (isolation, chauffage, rénovation, énergies renouvelables ...) ;
- les aides existantes auxquelles vous avez droit ;
- vos choix et les organismes utiles.

Trois lieux de permanence : Cornimont, Gérardmer, Vagney.

Votre contact

Olivier FEDER - Espace Info Energie Est Vosges : 03 29 56 75 18 / estvosges@eie-grandest.fr

• **PROGRAMME HABITER MIEUX**

Le programme Habiter Mieux est une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre de réaliser les travaux de rénovation thermique. L'objectif à atteindre est la diminution de votre consommation d'énergie de 25%.

Ces aides sont soumises aux conditions de ressources du foyer. L'envoi du questionnaire, avant le démarrage des travaux, est le préalable nécessaire à toute ouverture de dossier.

Se procurer le questionnaire :

- sur www.cchautsvosges.fr, rubrique VIVRE ;
- à l'accueil de la CCHV au 16, rue Charles de Gaulle à Gérardmer.

COORDONNÉES DE LA CCHV

- Accueil : 16, rue du Général de Gaulle, Espace du Tilleul (2^{ème} étage), Gérardmer
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30-12h et 13h30-17h00.
- Téléphone : 03 29 27 29 04 / Mail : contact@cchautsvosges.fr
- Adresse postale : Communauté de Communes des Hautes Vosges — BP 60091 — 88 403 Gérardmer Cedex
- Site internet : www.cchautsvosges.fr

DELIBERATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 08 FEVRIER 2019

* COMPTE DE GESTION 2018

APPROUVE à l'unanimité des membres votants les comptes de gestion 2018 établis par Monsieur GEORGES Sylvain – Assainissement, Commune et Forêts

* RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRE DE REMPLACEMENT

Le 07 décembre 2018, le conseil a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à recruter en tant que besoin des agents non-titulaires dans les conditions fixées par l'article 3-1 alinéa de la loi du 26.01.1984 pour le remplacement de fonctionnaires momentanément indisponible. Suite à l'envoi de la délibération au contrôle de la légalité, Monsieur le Préfet nous signale que ce contrat n'est pas envisageable pour le remplacement d'un agent parti à la retraite.

Sur la demande de la préfecture APPROUVE la modification sur le fondement juridique de l'article 3-1 par l'article 3-3 alinéa 4 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

* PROGRAMME ONF 2019

Après avoir pris connaissance du programme présenté par l'ONF pour les travaux à réaliser dans la forêt communale en 2019 DECIDE l'inscription de :

Fonctionnement : 12140 € HT

Investissement : 9270 € HT

DONNE délégation au Maire pour la signature des devis et conventions relatifs au programme à hauteur du montant inscrit au budget.

* TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

APPROUVE le devis de l'entreprise COLIN d'un montant de 1546.39 € HT – 1701.03€ TTC pour la rénovation du bloc sanitaire et de l'espace « entrée/vestiaire » de la salle polyvalente.

* SCHEMA DE MUTUALISATION

APPROUVE le schéma de mutualisation envisagé au niveau de la communauté de communes suite à une étude menée par un bureau conseil. Les actions à mener en priorité portent sur :

- Facilitation de la communication entre personnel administratifs
- Etablissement d'un état de situation des agents techniques (pyramide des âges, profils de carrière, formation etc..)
- Création d'un service juridique/contentieux et d'un service d'aide pour les marchés publics
- Groupement d'achat pour certains types de commandes
- Organisation de fonctions groupées
- Création d'une banque de matériels

* ADHESION SDANC

APPROUVE l'adhésion de la commune de Rouges Eaux et de la Communauté d'Agglomérations d'Epinal au Syndicat mixtes Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC)

* SUBVENTION

APPROUVE l'octroi d'une subvention de 50€ par enfant de l'école de Tendon participant à une classe découverte AS-NELLES du 24 au 28 juin 2019.

* SUBVENTION

APPROUVE l'octroi d'une subvention suite à la demande de l'école Jean Macé de Gérardmer pour 2 élèves de Tendon d'un montant de 50€ chacun afin d'aider les familles à financer un séjour en classe d'environnement marin à Douarnez du 8 mars au 27 mars 2019

SEANCE DU 11 MARS 2019

* COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ASSAINISSEMENT

Résultat 2018 :

Fonctionnement : Recettes : 3779.07€

Dépenses : 4771.40€

Investissement : Recettes : 4771.40€

Dépenses : 0€

Résultat de clôture 2018

Déficit de fonctionnement : 992.33€

Excédent d'investissement : 4771.40€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2018

Il est procédé au vote

Le compte administratif ASSAINISSEMENT 2018 est adopté à l'unanimité

* COMPTE ADMINISTRATIF 2018 FORETS

Résultat 2018 :

Fonctionnement : Recettes : 89740.56€

Dépenses : 16896.20€

Investissement : Recettes : 22129.75€

Dépenses : 8197.54€

Résultat de clôture 2018

Excédent de fonctionnement : 72844.36€

Excédent d'investissement : 13932.21€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2018

Il est procédé au vote

Le compte administratif FORETS 2018 est adopté à l'unanimité

* COMPTE ADMINISTRATIF 2018 COMMUNE

Résultat 2018 :

Fonctionnement : Recettes : 562979.37€

Dépenses : 462252.16€

Investissement : Recettes : 523834.61€

Dépenses : 155284.76€

Résultat de clôture 2018

Excédent de fonctionnement : 100727.21€

Excédent d'investissement : 368549.85€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2018

Il est procédé au vote

Le compte administratif COMMUNE 2018 est adopté à l'unanimité

* AFFECTATION DE RESULTAT ASSAINISSEMENT

DECIDE l'affectation des résultats 2018 – Assainissement

Fonctionnement : 5483.67€ recettes

Investissement : 102561.01€ recettes

* AFFECTATION DE RESULTAT FORETS

DECIDE l'affectation des résultats 2018 – Forêts

Fonctionnement : 279135.20€ recettes

Investissement : 6594.84€ dépenses

Compte 1068 : 6594.84€

*** AFFECTATION DE RESULTAT COMMUNE**

DECIDE l'affectation des résultats 2018 – Commune

Fonctionnement : 100727.21€ recettes

Investissement : 62150.18€ recettes

*** BUDGET PRIMITIF 2019 -ASSAINISSEMENT**

VOTE le budget primitif 2019 – Assainissement

- Dépense de fonctionnement : 11800€

- Recette de fonctionnement : 11813.67€

- Dépense d'investissement : 60000€

- Recette d'investissement : 107361.01€

*** BUDGET PRIMITIF 2019 FORETS**

VOTE le budget primitif 2019 – FORETS

- Dépense de fonctionnement : 129663€

- Recette de fonctionnement : 320535.20€

- Dépense d'investissement : 101594.84€

- Recette d'investissement : 105354.84€

*** BUDGET PRIMITIF 2019 - COMMUNE**

VOTE le budget primitif 2019 – COMMUNE

- Dépense de fonctionnement : 482859.82€

- Recette de fonctionnement : 551507.21€

- Dépense d'investissement : 168890€

- Recette d'investissement : 209890€

*** SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019**

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

-Amicale laïque : 330€

-Amicale des Sapeurs-Pompiers : 480€

-Association Familiale : 330€

-Club des Cascades : 50€

-Ding Dingue Deuch : 50€

-Société de Chasse : 200€

-Légion Vosgienne : 50€

-Amicale du Maquis du Haut Bois : 50€

-Club de tennis de table ES Thaon-Cheniménil : 50€

-Société de pêche : 550€

-Donneurs de sang : 100€

-Prévention Routière : 250€

-Association « Les Raisins » : 50€

-Le combat d'Antoine :50€

--Anciens combattants Tendon : 50€

-Solidarité paysans Lorraine : 50€

*** TAXES DIRECTES LOCALES 2019**

VOTE le taux d'imposition pour les taxes directes locales

-Taxe d'habitation 23.33%

-Taxe foncière (bâti) 12.74%

-Taxe foncière (non bâti) 23.52%

-CFE-Cotisation foncière des entreprises 23.89%

*** TAUX INDEMNITES ELUS**

APPROUVE l'augmentation de l'indice brut servant de base pour les indemnités des élus locaux à compter du 01.01.2019 passant de 1022 à 1027 suite à la réactivation des mesures PPCR.

*** CONTRAT SALARIE**

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire conformément à l'article 3-2 de la loi de 1984 pour une période de 3 mois soit du 01.04.2019 au 30.06.2019
Cet agent assurera les fonctions à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 20h
La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 348 du grade de recrutement
Les crédits correspondants sont inscrits au budget

*** SUBVENTION D'EQUILIBRE**

APPROUVE la subvention de 10000€ à la commission Syndicale des Biens Indivis

*** SUBVENTION BA ASSAINISSEMENT**

VOTE une subvention d'exploitation d'un montant de 2500€ - art 657364 pour le BA ASSAINISSEMENT
Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2019

*** SUBVENTION 2019**

APPROUVE le versement d'une subvention de 0.50€/h/enfant pour le fonctionnement de la crèche « parapluie des petits » de Docelles
Pour 7190h de présence pour 10 enfants durant l'année 2018 la participation est de 3595€
Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2019

*** INDEMNITE RECENSEMENT**

APPROUVE l'attribution d'une indemnité de 200€ à Mme MERCIER Céline pour son travail en tant que coordinatrice du recensement 2019.

*** SATESE**

APPROUVE l'adhésion au SATESE à raison de 10cts/habitant/DGF soit 60€ de cotisation pour l'année 2019.

*** SDANC**

APPROUVE l'adhésion au Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC) des communes de MORTAGNE et MANDRE S/VAIRE

*** SUBVENTION VOIRIE**

AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subvention pour les travaux voirie 2019 auprès du Conseil Départemental.

*** SUBVENTION TRAVAUX ECOLE**

AUTORISE le maire à déposer une demande de subvention dans le cadre des travaux de toiture de l'école.

*** ACHAT PARCELLE FORESTIERE**

APPROUVE l'achat des parcelles D745 et D746 de 2.50ha de surface totale appartenant à M. CHASSEL Daniel pour la somme de 5200€

SEANCE DU 26 AVRIL 2019

*** CONVENTION MISE A DISPOSITION CONTRACTUEL – CENTRE DE GESTION**

APPROUVE à l'unanimité des votants la signature d'une convention avec le Centre de Gestion 88 pour la mise à disposition de contractuel par le service de missions temporaires.

*** DELIBERATION MODIFICATIVE N°1 - FORETS**

APPROUVE la modification d'affectation de résultat R002 :
R002 = - 6594.84€

*** ANNULE ET REMPLACE - ACHAT PARCELLES BOISEES**

APPROUVE l'achat des parcelles D677-D678-D379-D742-D743-D744-D745-D746 d'une superficie de 2ha52a80ca appartenant à Monsieur CHASSEL Daniel pour la somme de 5500€.

*** ACHAT PARCELLE BOISEE**

APPROUVE l'achat de la parcelle B237 d'une superficie de 1.78ha comprenant diverses essences pour un montant de 32000€

*** TRAVAUX BATIMENT SCOLAIRE**

RETIENT le devis de l'entreprise « RICHARD Toiture » pour réaliser les travaux sur le bâtiment scolaire consistant au remplacement des tuiles, gouttières, couche sous toiture etc. pour un montant de 29181.55€ HT – 35017.86€ TTC. Les travaux auront lieu à l'automne 2019.

*** ENCAISSEMENT DES PRODUITS DES VENTES DE BOIS DES FORETS COMMUNALES PAR L'ONF**

S'OPPOSE à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'office National des Forêts en lieu et place des services de la DGFIP.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

*** TRANSFERT COMPETENCE ASSAINISSEMENT A LA CCHV**

APPROUVE le report du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes des Hautes Vosges au 01 janvier 2026.

*** TARIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

APPROUVE la modification de la tarification de l'assainissement collectif à partir de la prochaine facturation comme suit :

-Redevance par appartement / maison / commerce : 20.01€

-Redevance assainissement : 0.50€ / m³

-Taxe de modernisation des réseaux : 0.233€/m³

*** TRAVAUX VOIRIE 2019**

RETIENT le devis de l'entreprise STPI pour les travaux de voirie 2019 pour un montant de 42452.50€ HT – 50943€ TTC.

*** ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 07.12.2018 PORTANT REDACTION D'UN COURRIER MORATOIRE A DESTINATION D'ENEDIS**

Suite à l'intervention de Mme FORT, interlocutrice territoriale, précisant la mission d'ENEDIS dans l'installation des compteurs LINKY,

DECIDE d'annuler la délibération du 07.12.2018 portant sur la rédaction d'un courrier moratoire à destination d'ENEDIS.

SEANCE DU 25 JUIN 2019

*** MODIFICATION TARIFICATION ASSAINISSEMENT**

APPROUVE en complément de la modification de la tarification d'assainissement par délibération du 26.04.2019 pour les particuliers, le tarif de 0.15€/m³ pour les commerces.

*** ASSAINISSEMENT VIDANGES FOSSES**

ACCEPTTE le devis de l'entreprise EARL du Sautez pour un montant de 2395€ HT pour la vidange de deux grosses fosses et douze fosses individuelles qui relèvent de l'assainissement collectif

*** ECHANGE DE TERRAIN**

APPROUVE d'établir un courrier à la SCI des Cascades afin de proposer une répartition des frais d'échange des parcelles à partir de l'état global des frais engagés (bornage, frais de notaire etc.).

*** ACHAT MATERIEL**

ACCEPTTE le devis de la société LOCATENTES pour un montant de 1931€ HT – 2317.20€ TTC pour l'achat de 2 bâches ignifugées de couverture pour les chapiteaux.

*** DROIT DE PREEMPTION**

APPROUVE d'utiliser son droit de préemption sur les parcelles F29 et F630 appartenant à Mme CRUGNOLA d'une superficie de 1.557ha pour un montant de 4900€

*** TARIF VAISSELLE CASSEE**

APPROUVE la tarification de remplacement de la vaisselle cassée lors de la location de la salle polyvalente comme suit :

- Verre 18cl : 1.62€ TTC

- Verre 12cl : 1.50€ TTC

- Flûte 15cl : 1.80€ TTC

*** GESTION PRESBYTERE**

APPROUVE la régularisation de délibération acceptant le retour du presbytère dans la gestion communale après la sortie des Biens Indivis pour vente

*** CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

APPROUVE le maintien à 49 du nombre de conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

*** ADHESION ADEMAT**

APPROUVE l'adhésion de la commune à l'Association de Défense de la Maternité de Remiremont (ADEMAT) pour un montant de 20€ annuels par solidarité avec les défenseurs des territoires.

*** CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT**

DECIDE la création à compter du 01.08.2019 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade de d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17h.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 mois allant du 01.08.2019 au 31.10.2019 inclus.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 348 (du grade de recrutement).

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

*** CONVENTION FOURRIERE**

DECIDE d'établir une convention avec le SVPA de Brouvelieures afin de confier à celle-ci le soin d'accueillir les animaux trouvés errants sur la commune.

SEANCE DU 30 AOÛT 2019

*** CANTINE SCOLAIRE - PRIX REPAS**

ACCEPTTE le prix proposé par l'Auberge de la Poirie pour la fourniture des repas à la cantine scolaire soit 5.30€ - Dessert et pain compris à compter de la rentrée 2019/2020 et jusqu'au 03 juillet 2020.

* CANTINE SCOLAIRE - TARIFS

FIXE le prix du repas à compter du 02.09.2019 – rentrée scolaire 2019/2020

- 4.30€ pour les enfants de Tendon

- 4.90€ pour les enfants extérieurs

* GARDERIE SCOLAIRE - TARIFS

ACCEPTTE le maintien des tarifs des cartes de garderie pour la rentrée scolaire 2019/2020

- Quotient familial CAF de 0 à 1000€ - 1.04€/h 27.80€

- Quotient familial CAF de 1001€ à 1500€ - 1.20€/h 32.00€

- Quotient familial CAF supérieur à 1500€ - 1.34€/h 35.80€

* RAPPORT DE GESTION SPL XDEMAT

APPROUVE le rapport de gestion de SPL XDEMAT, organisme qui gère les outils de dématérialisation.

* DELIBERATION MODIFICATIVE N°1 - ASSAINISSEMENT

MODIFIE le BP 2019 – ASSAINISSEMENT

2153 : +1920€

* REMBOURSEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

APPROUVE la modification du mode de remboursement des frais de transport scolaire pour les collégiens non scolarisés à Le Tholy et pour les lycéens jusqu'à l'âge de 16 ans révolus à hauteur de 30€ par trimestre scolaire

* TARIFS SALLE POLYVALENTE

APPROUVE le maintien des tarifs de la salle polyvalente comme suit :

Durée de location salle et cuisine	Horaires affectés	Tarif habitant du Tendon Usage privé	Tarif extérieurs Usage privé	Usage lucratif et commercial (dans tous les cas)
Demi-journée	8h – 12h ou 14h – 18h	25€	50€	50€
Journée	8h – 18h	60€	120€	120€
Nuit	18h – 12h le lendemain	60€	120€	120€
Week-end	8h – 20h Le lendemain	100€	200€	200€
Avec vaisselle		0	+40€	Sans objet

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2019

* MODIFICATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET

DECIDE de porter la durée hebdomadaire de service à partir du 01.10.2019 de Mme DUBY Carole à 17h30 au lieu de 15h après accord du Comité Technique en date du 19.09.2019 et de l'intéressée en date du 15.07.2019. Cette modification intervient suite à l'augmentation de la fréquentation du centre périscolaire et du départ d'un agent à la retraite.

*** MODIFICATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET**

DECIDE de porter la durée hebdomadaire de service à partir du 01.10.2019 de Mme GRANDEMANGE Priscilla à 17h30 au lieu de 14h après accord du Comité Technique en date du 19.09.2019 et de l'intéressée en date du 29.08.2019. Cette modification intervient suite à l'augmentation de la fréquentation du centre périscolaire et du départ d'un agent à la retraite.

*** DOCUMENT UNIQUE ET PLAN D'ACTION**

VALIDE le document unique et le programme annuel de prévention.

S'ENGAGE à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation, à en assurer le suivi et à procéder à une réévaluation régulière.

AUTORISE le Maire à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*** CREANCES IRRECOURABLES**

REFUSE de prononcer l'admission en non-valeur pour un montant de 45€10 correspondants à une facture d'assainissement

*** DELIBERATION MODIFICATIVE N°1 - COMMUNE**

Vu une insuffisance de crédit - MODIFIE comme suit le BP 2019

2315 : +2600€

21312 : - 2600€

*** ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017**

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr.

DECIDE de publier et renseigner les indicateurs de performance sur le SISPEA

*** CREATION D'UN EMPLOI AGENT CONTRACTUEL DE DROIT PUBLIC**

DECIDE de créer un poste permanent d'adjoint technique de catégorie C rémunéré par référence à l'indice majoré 326 à raison de 17 heures 30 hebdomadaires, à compter du 01.11.2019 jusqu'au 31.10.2022 sur le fondement de l'article 3-3 4° pour les communes de moins de 1000 habitants.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget

*** CONTRAT DE TRAVAIL**

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité à partir du 28.10.2019 jusqu'au 31.08.2020 pour une durée hebdomadaire de 10 heures. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice majorée 326. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget

*** CONTRAT DE TRAVAIL**

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité à partir du 01.11.2019 jusqu'au 30.06.2020 pour une durée hebdomadaire de 6 heures. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice majorée 326.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

*** DENEIGEMENT**

ACCEPTTE le devis de la société Espaces Verts SAS pour le déneigement en renfort de l'agent technique pour un montant de 52€ HT de l'heure.

*** AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DU TRANSPORT SCOLAIRE DES ELEVES DE PRIMAIRES**

ACCEPTTE l'avenant à la convention relative à la participation financière pour le transport scolaire des élèves de primaires (180€/élève/an) ayant pour but de prolonger la durée de pour 2 ans soit le 31 juillet 2021.

*** ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION « PREVOYANCE » DU CDG 88**

- D'adhérer à compter du 01/01/2020 à la convention de participation pour le risque prévoyance « Maintien de Salaire » organisée par le centre de Gestion des Vosges pour une durée de 6 ans (01/01/2020 – 31/12/2025)
- De fixer à 2 € par agent et par mois la participation financière de la collectivité au risque « Prévoyance » susmentionné.

La garantie de base étant composée de la couverture INCAPACITE et INVALIDITE. Le reste de la couverture étant laissée au choix de chaque agent. Cette participation sera versée directement à chaque agent et viendra en déduction de la cotisation versée à l'opérateur.

- D'autoriser le Maire à signer l'adhésion à la convention d'adhésion et de gestion conclue par le Centre de Gestion des Vosges avec les opérateurs sélectionnés et tout document s'y rapportant.
- D'autoriser le Maire à signer l'adhésion à la convention de gestion conclue par le Centre de Gestion des Vosges moyennant une participation financière fixée par la grille tarifaire suivante : Collectivités de 10 à 50 agents : 150€/AN
- D'autoriser le Maire à habilitier le Centre de Gestion à le mandater pour qu'il relance une consultation départementale en cas de résiliation anticipée (à l'initiative du CDG88 ou de l'assureur TERRITORIA MUTUELLE).

*** ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION « SANTÉ » DU CDG 88**

- D'adhérer à compter du 01/01/2020 à la convention de participation pour le risque « santé » organisée par le centre de Gestion des Vosges pour une durée de 6 ans (01/01/2020 – 31/12/2025)
- De fixer à 6 € par agent et par mois la participation financière de la collectivité au risque « Santé » susmentionné. Cette participation sera versée directement à chaque agent et viendra en déduction de la cotisation versée à l'opérateur.
- D'autoriser le Maire à signer l'adhésion à la convention d'adhésion et de gestion conclue par le Centre de Gestion des Vosges avec les opérateurs sélectionnés et tout document s'y rapportant.
- D'autoriser le Maire à habilitier le Centre de Gestion à le mandater pour qu'il relance une consultation départementale en cas de résiliation anticipée (à l'initiative du CDG88 ou de l'assureur TERRITORIA MUTUELLE).

*** TARIF UTILISATION VAISSELLE SALLE POLYVALENTE**

APPROUVE le retrait du tarif de 40€ pour l'utilisation de la vaisselle en cas de location de la salle polyvalente par des personnes ne résidant pas dans la commune

*** ACQUISITION PAR DROIT DE PREEMPTION - PARCELLE BOISEE**

APPROUVE l'acquisition par préemption du sol des parcelles boisées section C n° 214-221 230 pour un montant de 2800€

Le bois sur pied ayant déjà été vendu aux termes d'un contrat sous seing privé, moyennant un prix au comptant la vente ne porte que sur le sol. Il devra être coupé dans un délai de 2 ans maximum à compter de la date de signature de l'acte authentique de vente et avec autorisation de laisser sur ledit sol les branches et rémanents sans remise en état. En cas de non-respect de ce délai de 2 ans, le bois sur pied deviendra propriété de la commune.

*** MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DES HAUTES VOSGES**

APPROUVE la décision de la Communauté de Communes des Hautes Vosges de modifier ses statuts en vue de prendre :

- La compétence facultative « Animation de l'espace santé du pays et Education thérapeutique du patient ».
- La compétence optionnelle « Maison de services au public »
- La compétence facultative « Adhésion du PETR à la Mission Locale de Remiremont et de ses Vallées en lieu et place de ses EPCI membres ».
- La compétence facultative « Création et gestion des pistes cyclables en site propre et voies vertes et opérations contribuant à leur promotion sur le territoire ».
- La compétence facultative « Création et gestion d'une fourrière automobile ».

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2019

*** ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018**

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr.

DECIDE de publier et renseigner les indicateurs de performance sur le SISPEA

* **ADMISSION EN NON VALEUR**

CONSIDERANT l'ordonnance du tribunal d'instance annulant la dette de 45.10€

CONSIDERANT la décision de la commission de surendettement annulant la dette de 51.53€

CONSIDERANT que le conseil municipal ne peut d'opposer à l'extinction de ces dettes.

Le conseil ne souhaitant pas procéder à une admission en non-valeur,

DEMANDE la mise en œuvre de la procédure de mandatement d'office prévue à l'article L1612-16 du code général des collectivités territoriales pour ces créances.

PREVOIT la somme correspondante au budget assainissement au compte 6542.

* **CONTRAT NATURA 2000 -Année 2019**

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de contrat Natura 2000 qui leur a été présenté, notamment le plan de financement et les engagements techniques et juridiques.

SOLLICITE une rétribution de (crédits Etat-Europe) de 5237.56€ établie sur la base de devis descriptifs et estimatifs pour les travaux environnementaux au profit d'oiseaux proposé par l'ONF et le Parc Naturel régional du Ballon des Vosges sur la parcelle forestière 33.

S'engage à ne pas solliciter d'autres aides publiques pour les mêmes mesures.

DONNE pouvoir au Maire pour signer tout document et acte relatif au projet de contrat Natura 2000

* **INDEMNITE DE GESTION**

DECIDE une indemnité au taux de 20% de l'indemnité maximum au profit de Monsieur GEORGES Sylvain.

* **DELIBERATION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET COMMUNE**

Suite à une insuffisance de crédit MODIFIE ainsi qu'il suit le BP 2019

6411 : +8000€ Dépenses

6413 : +2000€ Dépenses

6453 : +3000€ Dépenses

* **DELIBERATION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET ASSAINISSEMENT**

Suite à une insuffisance de crédit MODIFIE ainsi qu'il suit le BP 2019

622 : - 100€

6542 : +100€

* **CONSULTATION DU CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE 2021-2024**

MANDATE le Centre de Gestion des Vosges pour :

Lancer la procédure de marché public, en vue le cas échéant de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Recenser auprès de l'actuel assureur statutaire les données statistiques d'absentéisme de la collectivité pour la période 2017, 2018 et 2019 selon le modèle de fiche statistique proposé par le CDG88 (cette présentation permet de recenser l'ensemble des données statistiques nécessaires à la fiabilisation des éléments de consultation : nombre de jours déclarés et réellement remboursés, masse financière récupérée *par l'assureur via les recours contre tiers- responsables, frais médicaux, capitaux décès, ...*).

Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1^{er} janvier 2021.

Cette phase de mandatement n'engage en rien la collectivité. A la suite de la présentation des résultats du marché, le choix définitif d'adhésion au groupement se fera par une seconde délibération.

* **RAPPORT COMMUNAUTE DE COMMUNE DES HAUTES VOSGES 2018**

ADOpte le Rapport annuel sur le prix et l'élimination des déchets 2018 ainsi que le rapport d'activité 2018 édité par la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

*** FRAIS DE DEPLACEMENT DES AGENTS**

APPROUVE la prise en charge des repas des agents en mission par remboursement sur justificatif à concurrence de 20€ par repas

*** RALLYE VOSGES GRAND EST - 2020**

ACCEPTTE le passage de l'épreuve du Rallye Vosges Grand Est 2020 sur une partie de la commune « spéciale Fos-sard »

***MOTION DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION - « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS »**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune de Tendon a reçu récemment des citoyens membres du collectif « Nous voulons des coquelicots », qui ont d'ailleurs organisé un rassemblement contre les pesticides sur la commune le 05 juillet 2019.

Ce collectif sollicite le plus d'acteurs et citoyens possible pour appeler à la fin de l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse qui provoquent des dégâts importants sur la santé humaine, la biodiversité et les éco-systèmes. Malgré différents constats alarmants, l'utilisation des pesticides, plutôt que de réduire (de 50% en 10 ans) comme l'avait annoncé le Grenelle de l'environnement en 2008 a continué de croître en France : +9.2% en 2013, + 9.4% en 2014

Afin d'apporter un soutien à l'appel des coquelicots et de sensibiliser la population aux multiples dangers des pesticides, Et considérant que le modèle économique et agricole actuel doit être repensé pour garantir le respect de la santé humaine et la préservation de son environnement,

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal d'adopter la présente motion de soutien et de l'adresser au collectif « Nous vous des coquelicots », et de l'autoriser à signer tout document relatif à cet appel.

Le conseil,

ADRESSE son soutien au collectif « Nous voulons des coquelicots » dans leurs actions visant la fin de l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse.

EXPRIME son souhait de rechercher, faire connaître et développer toute solution alternative permettant l'expansion de l'agriculture biologique afin de limiter les impacts néfastes et connus des pesticides sur l'environnement.

*** RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT "PEFC"**

APPROUVE le renouvellement pour une durée de 5 ans l'engagement « PEFC » de la commune pour la gestion forestière durable de ses forêts

Le conseil municipal de Tendon

IL Y A TRENTE ANS...

SEANCE DU 15 JUILLET 1989 à 20 H 30

Le Maire : Pierre FREMIOT

Le Conseil : André LALEVEE, Jean Marie SAYER, Marie Paule BEDEL, Bernard CUNIN, Alain VILLAUME, Jean Louis MOREL, Jean PARADIS, Marie José MANGEAT, Catherine BIZOT, Patrick GLESS

*** CREATION D'UN NOUVEL ACCES A LA SORTIE DES ECOLES :**

Le conseil,

DECIDE les travaux de création d'un nouvel accès à la sortie des écoles. Le montant des travaux s'élève à 205 000 F HT (245 000 F TTC)

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général

Il faut voir la possibilité de déplacer le poteau EDF pouvant être gênant pour la future sortie des écoles

*** REPARTITION CHARGES ECOLE :**

Le conseil,

DECIDE par obligation de régler la facture de la commune de Docelles concernant les enfants de Tendon scolarisés dans cette commune

ACCEPTTE le montant de la participation demandée, soit 699.55 F pour l'enfant scolarisé en maternelle et 265.82 F pour l'enfant scolarisé en primaire

VOTE les crédits nécessaires

*** VENTE DE TERRAIN :**

Le conseil,

DECIDE de vendre une parcelle de terrain à bâtir au lieu dit « Les Fournées » à Monsieur Gérard CLETON de 1 000 m2 au prix de 50 F le m2.

CONFIE les travaux de délimitation à Monsieur FEURER, Géomètre, les frais de bornage étant à la charge de la commune.

CONFIE la rédaction de l'acte à Maître J.J. LENEUTRE, notaire à Bruyères, les frais de notaire étant à la charge de la commune

*** CREATION D'UNE COMMISSION SYNDICALE DE GESTION DES BIENS INDIVIS :**

Le conseil,

DECIDE de créer une Commission Syndicale entre les communes de Faucompierre et Tendon qui a pour objet les biens indivis suivants :

- Propriétés bâties : Eglise et Presbytère
- Propriété non bâtie : cimetière

FIXE le siège de la Commission Syndicale à la Mairie de Tendon

CREE la Commission Syndicale pour une durée illimitée

FIXE à 1/6 ème la part de la commune de Faucompierre aux dépenses de la Commission Syndicale

DESIGNE M. Bernard VILLEMIN, Receveur à Docelles, Messieurs Bernard CUNIN, Jean Marie SAYER et Jean Louis MOREL, délégués de la commune de Tendon à la Commission Syndicale

*** DEMANDE DE LA FNACA :**

Le conseil,

DEMANDE au gouvernement l'officialisation de la journée du 19 mars 1962 dédiée à la mémoire des 30 000 soldats français

*** TRAVAUX OPAC :**

Le conseil,
DÉCIDE de créer les enrobés pour l'accès au garage des pompiers et la place devant les garages construits par l'OPAC avec la participation financière de l'OPAC. Les travaux seront réalisés en même temps que la sortie des écoles

*** ANCIEN PREAU :**

Le conseil,
DÉCIDE la démolition de l'ancien préau vu son état de vétusté qui engendre des dangers
DÉCIDE de conserver les WC publics en attendant de les rénover

*** LOCATION LOGEMENT :**

Le conseil,
DÉCIDE de louer le logement de l'école mixte de Tendon à M. GALUZZO
PRÉCISE que le bail sera renouvelable tous les ans avec un préavis de un mois
FIXE le loyer à 1 100 F compte tenu des travaux réalisés, à partir du 01/07/1989

*** ABORNEMENT :**

Le conseil,
Suite à la procédure engagée avec M. DURAND, le conseil se voit dans l'obligation de prévoir au budget supplémentaire la somme de 2 000 F comme provision à valoir sur la rémunération pour les frais engagés.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Nous vous présentons les chiffres du compte administratif 2018 validés en conseil

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :

	BUDGET 2018	REALISE 2018	RAPPEL 2017
	436 315 €	462 252 €	449 600 €
Dont charges à caractère général	127 200 €	127 044 €	133 728 €
Dont charges de personnel	196 280 €	196 040 €	179 788 €
Dont autres charges de gestion	64 360 €	60 104 €	83 166 €
Dont charges financières	4 400 €	4 371 €	5 433 €
Dont charges exceptionnelles	500 €	500 €	7 €
Dont virement à l'investissement	0 €	0 €	

TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :

	BUDGET 2018	REALISE 2018	RAPPEL 2017
	436 315 €	562 979 €	515 558 €
Dont produits de services	38 380 €	44 051 €	41 381 €
Dont impôts et taxes	168 135 €	188 932 €	185 448 €
Dont dotations et participations	194 800 €	250 714 €	220 350 €
Dont revenus immeubles	25 000 €	26 732 €	26 116 €
Dont virement budget forêt	0 €	0 €	0 €
Dont produits exceptionnels	0 €	32 130 €	8 837 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		100 727 €	65 958 €

Commentaires :

Le compte administratif génère un excédent brut de 100 727 €, plus élevé qu'en n-1 du fait de la hausse de tous les postes de produits (services périscolaires, impôts et dotations) et de la réalisation d'un produit exceptionnel plus important (vente de terrain). La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a diminué moins vite que prévu dans le budget primitif et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) a bien progressé.

Les charges générales sont maîtrisées notamment celles à caractère général mais la compression de ces postes est quasiment à son maximum à l'heure actuelle et ce niveau de charges de 130 000 € environ sera conservé à l'avenir. La masse salariale a progressé du fait de l'ancienneté et des avancements de grades qui concerne une équipe de salariés stable. De plus, un renforcement de l'équipe périscolaire a eu lieu et profite également à la classe maternelle.

Les autres charges sont en baisse en partie du fait du non versement de subvention d'équilibre au budget assainissement.

On notera que le budget principal s'autosuffit et n'utilise plus de recettes provenant du budget forêt.

SECTION INVESTISSEMENT

	REALISE 2018	RAPPEL 2017
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	155 284 €	563 942 €
Dont dépenses équipement	117 263 €	523 510 €
Dont remboursement emprunt (capital)	37 753 €	36 278 €

	REALISE 2018	RAPPEL 2017
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :	523 834 €	47 832 €
Dont Subventions d'investissement	106 472 €	2 000 €
Dont dotations-fonds divers	79 104 €	26 114 €
Dont excédent de fonctionnement	291 446 €	0 €
SOLDE D'INVESTISSEMENT	+ 368 550 €	- 516 110 €

Commentaires :

Les dépenses d'investissements 2018 étaient obligatoirement plus basses qu'en 2017 avec simplement un programme voirie qui a encore pu être mené et des gros travaux d'entretien sur les bâtiments ; on notera les portes d'entrées de la Mairie ainsi que les châteaux et des travaux de peinture et isolation phonique dans deux salles de classe. Des tablettes informatiques ont été achetées pour les élèves du primaire et de la maternelle dans le cadre d'une action de l'Education Nationale. Enfin des radars routiers pédagogiques ont été installés. Le reste des dépenses représente le capital remboursé sur les 2 emprunts en cours.

Les recettes tiennent compte d'un remboursement de TVA proche de 80 000 € sur les factures réglées en 2017 et des perceptions de soldes de subventions sur les travaux du centre bourg. Tout l'excédent de fonctionnement est versé à l'investissement pour compenser le solde négatif de 2017.

On constate que les exercices avec des gros investissements et sans recours à l'emprunt perturbent les mouvements de trésorerie sur au moins deux années avant de faire le bilan final de l'opération menée. Les délais d'obtention des subventions sont de plus en plus aléatoires et celles-ci sont rarement versées l'année de l'investissement.

De plus, les investissements éligibles sont moins subventionnables, exceptés les gros projets, et les taux diminuent d'année en année. Par exemple, les travaux de voirie sont aidés à hauteur de 17 % en 2020 quand ils ont pu l'être à 35 % il y a quelques années, voire plus encore auparavant.

BUDGET COMMUNAL 2019

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :	482 859 €	(2018) 436 315 €
Dont charges à caractère général	131 600 €	127 200 €
Dont charges de personnel	178 560 €	196 280 €
Dont autres charges de gestion	70 300 €	64 360 €
Dont charges financières	3 510 €	4 400 €
Dont charges exceptionnelles	300 €	500 €
Dont virement à l'investissement	57 503 €	0 €

TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :	482 859 €	(2018) 436 315 €
Dont produits de services	39 880 €	38 380 €
Dont impôts et taxes	169 200 €	168 135 €
Dont dotations et participations	214 300 €	194 800 €
Dont revenus immeubles	20 000 €	25 000 €
Dont virement budget forêt	0 €	0 €
Dont autres produits de gestion et exceptionnels	5 400 €	0 €

Commentaires :

Le budget de fonctionnement est construit de la même façon que les années précédentes avec des prévisions de charges courantes bien établies d'après les exercices réalisés précédents et une masse salariale chiffrée à la baisse pour 2019 (ce qui ne sera au final pas obtenu).

Au niveau recettes, peu de changement envisagé avec un budget quasiment constant et une estimation des dotations un peu en hausse pour reprendre simplement un niveau proche du réalisé des 2 derniers exercices.

Ce budget de fonctionnement dégage une petite somme d'autofinancement disponible pour de l'investissement, ce qui reste positif mais nécessaire pour faire avancer la commune sans nouveau recours à la dette.

SECTION INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	168 890 €	(2018) 448 025 €
Dont voirie	54 000 €	35 000 €
Dont études (bornage,...), achat foncier	4 500 €	2 000 €
Dont remboursement emprunt (capital)	38 000 €	39 625 €
Dont bâtiment	61 420 €	32 400 €
Dont matériel	2 550 €	13 300 €
Dont report budget précédent	0 €	306 400 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :	209 890 €	(2018) 549 281€
Dont Subventions d'investissement	17 400	131 300 €
Dont emprunts LT	0 €	0 €
Dont FCTVA	19 750 €	80 000 €
Dont cession d'immobilisations	41 000 €	
Dont excédent fonctionnement antérieur	62 150 €	291 446 €

Commentaires :

Le programme d'investissements est de l'ordre de 120 000 € avec un remboursement en capital d'emprunts de 40 000 €. Le rythme des recettes et des dépenses est nettement plus « normal » et va fluidifier le suivi et la programmation des investissements.

Il est prévu un programme voirie de 54 000 € et des travaux sur bâtiments dont la toiture de l'école (repoussée à 2020) et la fin de l'agrandissement du bâtiment communal.

Les recettes d'investissements comprennent quelques subventions dont principalement la voirie (2 années) et le remboursement de TVA ramené maintenant autour de 20 000 €. L'exercice 2019 verra également l'encaissement de la vente du Presbytère à hauteur de 41 000 €.

Le budget investissement est excédentaire en prévision, ce qui amène une sécurité financière appréciable et permet de recapitaliser pour de nouveaux projets plus lourds qui seraient à mener.



La commission forêt sur le terrain

LA FORÊT COMMUNALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	REALISE 2018	RAPPEL 2017
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 896 €	17 384 €
Dont charges à caractère général	15 143 €	17 384 €
Dont virement budget général	0 €	0 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	89 740 €	92 412 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	+ 72 844 €	+ 75 028 €

Commentaires :

Le résultat 2018 de la forêt est conforme en tous points à celui de 2017 et génère un excédent utilisable pour la forêt puisque le budget principal ne nécessite plus de reversement depuis trois ans maintenant. Les investissements ont été limités à 8 197 € (contre 33 553 € en 2017) dont des travaux ONF sur des plantations en devenir. Certains achats de parcelles étaient officiels en 2018 mais ont été inscrits en budget 2019 du fait des décalage de signature d'acte notarié.

BUDGET FORET 2019

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	129 663 €
Dont charges à caractère général	23 700 €
Dont virement budget général	0 €
Dont virement à l'investissement	95 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	320 535 €
Dont produits des services	41 400 €
Dont résultats reportés	279 135 €

Les recettes de bois 2019 restent comptées à minima sur les ventes de bois. Elles seront bien supérieures en volume du fait des scolytes et fourniront un chiffre en hausse sur 2019 mais avec un important manque à gagner sur les prix obtenus et surtout sur les recettes prévisibles des prochains exercices.

Côté investissement, le budget 2019 engage 95 000 € de crédits qui sont prévus pour un programme annuel de travaux sur les plantations et l'achat de nouvelles parcelles (2018 et 2019). En effet, la crise sanitaire actuelle ne doit pas stopper les investissements pour la forêt de demain avec les nouvelles plantations, le suivi des régénérations et l'investissement foncier structurant les parcelles boisées communales.



LA RUCHE
Centre d'accueil périscolaire
TENDON
laruchetendon@orange.fr



Périscolaire : Le centre périscolaire accueille les enfants de maternelle et primaire de l'école de Tendon. Il est ouvert de 7h00 à 8h30 et de 16h00 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant les périodes scolaires. Il est agréé par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). L'équipe est qualifiée BAFA et BAFD.

Centre aéré : Nous accueillons les enfants de Tendon et des communes voisines, la première semaine de chaque petite vacance (sauf Noël), ainsi que la dernière semaine du mois d'Août. Les effectifs sont en hausse, les programmes éducatifs variés semblent convenir aux enfants. En 2019, nous sommes allés au parc de Sainte-Croix au mois d'Août et au planétarium d'Epinal à la Toussaint. Cela a beaucoup plu aux enfants. Nous allons proposer une sortie gourmande pour le centre aéré d'hiver.

Mercredi récréatif : Le centre est ouvert toute la journée de 7h00 à 17h30.

Nous proposons des ateliers et activités « découvertes » animés par des intervenants professionnels. Ces mercredis récréatifs entrent dans la logique du projet pédagogique annuel, un thème différent est proposé chaque trimestre, intégrant des activités variées, dont l'intervention plusieurs fois par mois, de professionnels ou de bénévoles extérieurs, travaillant en partenariat avec l'équipe éducative. Les partenariats engagés sur les années passées ont pu être valorisés. Les effectifs sont en augmentation régulière, la formule proposée répond aux besoins des familles.

-Sur le thème « de l'éveil musical et initiation au chant », Daniel, notre intervenant de la MCL de Gérardmer est intervenu pour le premier trimestre.

-Au deuxième trimestre, nous proposons des ateliers sur le thème de l'environnement et de l'écologie. Ces ateliers sont animés par l'association « Les Petits Débrouillards » d'Epinal. Bien vivre sur notre planète, la biodiversité et l'écologie sont les idées retenues par l'équipe. Les petits débrouillards nous proposent des animations sur la biodiversité, le changement climatique, l'eau, l'énergie, l'alimentation, le patrimoine de notre planète.

-Le troisième trimestre sera consacré au théâtre, bien évidemment. C'est la « Compagnie des Jolis Mômes » qui assurera les ateliers. Toujours sur l'idée du projet pédagogique, l'histoire se déroulera autour du thème : Bien vivre sur notre planète.

-Toujours à la recherche de nouvelles idées, il y aura un atelier Didjéridoo, instrument de musique des aborigènes d'Australie, animé par Michel de Triton Squad.
Les activités conduites donnent lieu à une représentation en fin de chaque trimestre, valorisant l'implication des enfants. Les parents sont invités à venir voir évoluer leurs enfants.

Il y a actuellement 28 inscriptions au centre, pour les mercredis récréatifs. Certains enfants ne viennent que le matin, d'autres que l'après-midi, d'autres encore sont inscrits à la journée.

Nous demandons une régularité pour les inscriptions, un engagement de participation, pour le bien-être de l'enfant et la continuité dans les projets. Les enfants participent ainsi à un projet dans sa totalité, en voient la progression et l'aboutissement. Vu le nombre d'enfants en augmentation, il est plus facile de gérer l'encadrement, si les inscriptions sont confirmées longtemps à l'avance.

Ateliers des jeudis soir : Certains ateliers fonctionnent le jeudi soir pendant les temps de garderie de 16h30 à 18h00 :

Nous organisons des ateliers « Ludothèque », une fois par mois et quand l'occasion se présente, il y a aussi du jardinage, visite chez les pompiers, etc...

Un grand Merci aux bénévoles qui viennent renforcer l'équipe d'animation, permettant de diversifier les ateliers proposés, et à l'équipe d'animation qui s'engage et redouble d'imagination pour faire du temps périscolaire, des occasions de partage et d'ouverture culturelle et citoyenne.

La Directrice du centre périscolaire,
Marie.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Alizée, Léna, Gabriel, Célestin, Kentin, Lilian et Yanis forment le conseil municipal des jeunes, version 2019/2020. Et ils ont fortement travaillé pour animer le village.

16 mars 2019, après-midi



Encore un butin dont on se passerait bien volontiers

Le 28 avril 2019, 4^{ème} Toda Trail autour du chemin du Henzelle organisé conjointement par les conseils des jeunes de Tendon et du Tholy. Encore un joli succès.



Quelle concentration !

31 mars 2019, nettoyage de printemps afin de ramasser les déchets sauvages dans le secteur du Haut de la Croix et des deux parkings sur la RD11.



Sourires d'avant départ malgré le froid



Podium du 2,8 km



Podium du 7,6 km

29 mai 2019, l'association des maires des Vosges a choisi Tendon pour présenter aux jeunes conseillers deux vidéos expliquant le fonctionnement d'une mairie et d'une communauté de commune.



Sourires d'après discours



30 août 2019, ciné sous la halle en 4D : film + vent + pluie

31 octobre 2019, cortège monstrueux pour Halloween dans les rues du village. Les enfants étaient, non pas assoiffés de sang, mais affamés de bonbons.



PROJETS 2020

En février, escape game Unlock en jeu sur table à la salle polyvalente
Au printemps, sortie VTT autour de l'Ancerf
Avril ou mai, trail
Octobre, Halloween

Le centre d'incendie et de secours de TENDON

Un regain de recrues au centre d'incendie et de secours de Tendon.

Au cours de l'année 2019, Hugo Thomas âgé de 16 ans de Xamontarupt et Laurine Aubert de St Jean du Marché ont tous deux réalisé une période de découverte de 4 à 6 mois au sein de l'équipe.

Après leurs incorporations en octobre, ils ont effectué 10 jours de formation secourisme.

Laurine a la particularité d'avoir la fonction « mono compétence », elle réalise son activité de sapeur-pompier dédiée uniquement au secourisme, sachant que plus de 70% de nos interventions sont consacrées aux secours à personnes.

Après 3 années au sein de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Bruyeres (JSP), Hugo Olier de St Jean du Marché passa avec succès son brevet de cadet à Golbey (4 jours et 3 nuits en camp pour acquérir un examen dans la cohésion d'équipe et la fraternité).

Au sein de l'équipe, il continue ses formations incendies et secourisme.

Agés de 13 ans Célestin Georgel et Yléo Viry viennent de démarrer leur première année de JSP dans la section de Bruyeres.

Dans un élan de renouveau, la pyramide des grades évolue :

- Bruno L'Hote nommé Adjudant-Chef
- Gerard Clément nommé Sergent-Chef
- Dominique Pierre nommé Sergent (après examen)
- Gabriel Poirot nommé Sergent (après examen)
- Laure Clément nommé Caporal (après examen)

Mutation : Antoine Viard : CIS Gerbépal

Laure Clément : double engagement dans l'Aveyron.

L'année 2019 restera riche en activité, nos manœuvres mensuelles, les heures de recyclage au pratique du secourisme, les reconnaissances opérationnelles de notre secteur et nos interventions.

Suite au renouvellement du Schéma D'Analyse de la Couverture des Risques du département (SDACR).

Notre centre a en charge en 1^{er} appel les communes suivantes : Tendon, Laveline du Houx, Faucompière, Xamontarupt, St Jean du Marché et La Neuville devant Lépage.
De plus nous réalisons du complément d'effectif (personnel) ou matériel sur d'autres secteurs.



L'ensemble du personnel consacre énormément d'heures d'astreinte (heure de réserve) au service de la population (jusqu'à 1800 heures d'astreinte par personnel).

Tout ce travail est le fruit d'une bonne cohésion et du dynamisme de chacun grâce à l'énergie de notre Amicale.

Le Chef de centre
Adj Villaumé Lionel



SYNDICAT DE L'EAU DES COMMUNES DE FAUCOMPIERRE-TENDON-XAMONTARUPT

L'année 2019 a été une année de sécheresse exceptionnelle, 2018 avait déjà connu une pluviométrie très basse. Nos deux captages n'ont connu aucune anomalie, les niveaux bien que bas sont restés constants toute l'année. Fin décembre tous les trop pleins fonctionnent.

Suite à la loi "Nôtre" la moitié des communes Vosgiennes ont perdu leur gestion de l'eau, elles ont intégré les communautés de commune. Notre syndicat est en sursis jusqu'en 2026.



Le syndicat a décidé après trois mois d'essai concluant l'embauche de monsieur Aubry Philippe suite au départ en retraite de Monsieur DUMOND Lionel. Merci pour l'accueil que vous lui avez réservé lors du passage des relevés de compteurs. (Contact Monsieur Aubry : 06-08-51-47-79 / 03-29-24-12-32 samedi et dimanche compris en cas de problème important)

En 2019, nous n'avons enregistré que 5 nouveaux abonnés.

Vu la bonne santé financière du syndicat, aucune augmentation n'est prévue pour 2020.

En 2020, le syndicat n'aura plus aucun emprunt à rembourser, malgré tous les travaux réalisés ces 12 dernières années. Pour information, le dernier emprunt avait été contracté en 2005.

Le président et les délégués vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le président

Monsieur Hubert Villaumé



Commission Syndicale de gestion des Biens Indivis de Tendon- Faucompierre

Eglise

La panne importante survenue à l'automne 2018 sur le mécanisme des cloches devait être résorbée à l'automne 2019. Malheureusement le spécialiste de la société CHRETIEN de NANCY, installateur de notre système qui en assure la maintenance périodique a fait une grave chute sur un chantier et s'est trouvé indisponible pour plusieurs mois. Cette amélioration n'ayant pas de caractère d'urgence suite aux mesures conservatoires prise lors de la constatation de la panne, la commission a privilégié la solidarité avec l'entreprise qui connaît parfaitement notre installation plutôt que de faire intervenir une autre entreprise et de s'aventurer vers l'inconnu. L'amélioration du système de commande des cloches avec mise aux normes actuelles aura lieu ce printemps.

L'éclairage de l'édifice a été rénové et mis aux normes avec des projecteurs à LED. Un indicateur de « sortie de secours », ainsi qu'un éclairage extérieur ont été placés au niveau de la porte latérale.

Le chauffage installé en 2016 donne entière satisfaction. Une maintenance périodique préventive a été effectuée cette année et sera reconduite tous les deux ans suivant un contrat assurant aussi les éventuels dépannages.

La programmation pour le maintien « hors gel » à 5° C de l'église permet d'éviter toute condensation à l'intérieur et protège désormais le patrimoine qui s'y trouve, dont l'orgue relevé en 2012. Le coût de fonctionnement s'élève à environ 1000 € de fuel par an ce qui est plus que raisonnable pour un tel bâtiment.

Cet « assainissement » de l'atmosphère intérieure de l'église a permis la remise en état d'une partie du mur autour de la plaque commémorative dédiée à l'Abbé GRANDADAM (voir page Légion Vosgienne) dévoilée et bénie par l'Abbé François BRESSON lors de la messe du 22 avril 2019.



Avant



Après

D'autres chantiers d'importance sont à envisager dans un avenir plus ou moins proche comme la réfection des escaliers de la tribune, les peintures intérieures, la réhabilitation de la sacristie...mais ceci demandera du temps et des moyens financiers...

Cimetière

La grille de clôture nécessite un chantier important de remise en état. Pour environ 100m linéaires et les trois portails à remettre en état, plusieurs solutions existent avec chacune leurs avantages et leurs inconvénients.

La réalisation de cet entretien par le personnel communal n'est pas envisageable, malgré son intérêt en matière de coût de main d'œuvre, car face à la somme des tâches qui lui incombe au quotidien, il lui serait impossible de mener à bien ces travaux dans des délais raisonnables. Des demandes de devis sont en cours afin de prendre une décision le plus rapidement possible cette année.

Le désherbage demande aussi beaucoup de temps compte tenu de l'abandon de l'usage des pesticides. Un contrat annuel d'entretien avec deux interventions au printemps et en automne a été conclu avec un paysagiste local en complément du travail effectué par les employés communaux de TENDON avec le renfort de celui de FAUCOMPIERRE puisque les « Biens Indivis » concernent les deux communes.

Certaines sépultures présentent des signes d'abandon et une procédure de reprise devra être initiée prochainement afin de disposer d'emplacements supplémentaires, bien que le nombre d'emplacements disponibles soit encore conséquent (trois emplacements de 4 m² et dix emplacements de 2 m²).

Il est nécessaire aussi de repenser la nature du revêtement des allées afin de répondre aux exigences réglementaires concernant les facilités de déplacement des personnes à mobilité réduite.

La partie cinéraire accueille régulièrement de nouvelles sépultures depuis sa création. L'accès à cette partie est pour le moment un peu difficile, mais le projet de voirie le long de l'ancien presbytère est en cours et permettra d'accéder en voiture au portail principal près duquel au minimum quatre places de stationnement de véhicules sont prévus.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

L'année 2019 a été marquée par la disparition au combat, en mission d'entraînement ou de sauvetage d'hommes et de femmes de diverses formations militaires ou de sécurité. Qu'ils soient pilotes de l'Armée de l'Air, pilotes ou commandos de l'Armée de Terre, pompiers, policiers, gendarmes, secouristes de la Sécurité Civile, voire bénévoles de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), tous ont payé de leur vie leur engagement au service des autres et de la Nation.

Cette année je ne vous présenterai pas comme les années précédentes, une nouvelle mission ou action des Armées relatives à l'insertion des jeunes dans notre société. Je vous présente une réflexion de l'ASAF (Association de Soutien à l'Armée Française) sur le sens de l'engagement. Cet article parle principalement de nos militaires engagés hors de nos frontières, mais les valeurs qu'il met en avant sont celles de tous les autres personnels cités en introduction à cette page. .

Le sens de l'engagement

C'est pour remplir leur mission coûte que coûte, celle de libérer et ramener vivants deux otages français, que deux commandos des forces spéciales de notre armée ont été tués dans la nuit du 9 au 10 mai 2019. Ils ont accepté de sacrifier leur vie pour ne pas risquer celle des otages. Il y a là l'expression d'un sens supérieur du devoir que le colonel Arnaud BELTRAME incarna avec superbe et que les Français identifient intuitivement et admirent. Ils le mesurent d'autant mieux quand ils comparent le sens des responsabilités et du sacrifice des soldats engagés dans cette opération à l'irresponsabilité égoïste des deux touristes.

En effet, si le soldat estime que sa mission revêt toujours un caractère sacré qui justifie si nécessaire le sacrifice de sa propre vie et celle de ses camarades, le touriste, lui, dans une démarche toujours individualiste, oublie que, s'aventurant dans une zone dangereuse, il constitue une cible monnayable et qu'il engage alors la France, sa Patrie, dont la règle de conduite est de ne jamais abandonner aucun de ses citoyens. Pour tenir cet engagement notre pays met en œuvre toutes les capacités militaires dont il dispose, en acceptant de risquer la vie de ses soldats. Car, par nature, une opération de libération de ressortissants, contrainte par le souci de préserver la vie des otages, est toujours complexe et dangereuse. Elle se déroule souvent de nuit, sur court préavis, dans une zone favorable et sur un terrain connu des ravisseurs qui restent toujours aux aguets.

C'est cette exigence supérieure et permanente qui fait du soldat un citoyen à part au sein de la Nation. L'armée cultive inlassablement des valeurs qui ne s'arrêtent pas à de simples « paroles verbales » ponctuant les discours politiques mais qui sont appliquées au quotidien par les soldats au prix de leur sang. En ces temps de doute et de fragilisation de la société, ces deux commandos de la Marine adressent un message à chacun d'entre nous.

La France est notre Patrie. Nous avons reçu en héritage un pays de liberté. Nous devons le défendre et être prêts, lorsqu'il est menacé comme aujourd'hui et comme ce fut souvent le cas dans son histoire, à nous battre et à nous sacrifier pour lui si nécessaire. La France entretient une armée, mais elle ne peut vaincre que si la Nation toute entière est rassemblée et soutient indéfectiblement ses soldats, marins et aviateurs qui veillent au quotidien et se battent souvent au loin ou dans l'ombre.

ASAF . Association de Soutien à l'Armée Française

18, rue Vézelay - 75008 Paris

Tél : 01 42 25 48 43

Site : www.asafrance.fr

Courriel :



LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE

-AUBERGE DE LA POIRIE - Mme Sylvie MARIN

67, Route des Cascades

-LES CHALETS DE CATHY - Jean-Claude BLAISON

Chemin des Pschées

-BROCANTE DES CASCADES - 61, Route des Cascades

-LE BATACLAN - 18, Route des Cascades

- LE PETIT GRENIER - 34, Route des Cascades

- LE GRENIER DU FOSSARD - 38, Chemin du Fossard

-Chauffagiste - Christophe LEGAY - 3, Chemin des Ronds Champs

-Plâtrerie - Michel et Rémi RAUCY - 3, Chemin du Bois le Renard

-Info-B.C. - en lien sur le site www.tendon.fr

-Garage de la Poirie - Sébastien PARADIS - 5 Chemin de la Poirie

-Mister Thot Burger - Théotime BERNARDIN

-Le Presbytère (escape game) Théotime BERNARDIN

-PEP Sous Fil : Marie Jeanne DESEINT - 10 Chemin de la Poirie

-Sophrologue : Sandra Philipps - 9 chemin des Meix Mouré

-Le Relais Fermier - 13, Route des Cascades

-« L'Atelier du Faing Janel » Magali BABEL 25, Chemin du Faing Janel

- Artiste peintre Marie RUBBEN - Chemin des Meix Mourés

- Forestiers - André et Cédric LALEVEE - 9, Chemin des Pschées

-« D'une branche à l'autre » - Gabriel POIROT - 1 Chemin de la Haie

LES AGRICULTEURS DU VILLAGE

- BABEL Damien - 25, Chemin du Faing Janel
- BABEL Nicolas - 25, Chemin du Faing Janel
- BARADEL Jean-François - 33, Chemin de la Bisoire
- CLAUDE Céline - 1, Chemin de la Bisoire
- GAEC de la Moulure - 31, Chemin de la Moulure
- GODARD Maud - 29, Chemin de la Bisoire
- GUGGENBUHL Solange - 19, Chemin du Faing Janel
- SCEA de Raiebois - 28, Chemin des Ronds Champs
- VILLAUME Lionel - 14bis, Chemin du Fossard



LES HEBERGEURS DU VILLAGE

- AUBERGE DE LA POIRIE - Mme Sylvie MARIN
67, Route des Cascades 03.29.23.22.22
- LES CHALETS DE CATHY - Jean-Claude BLAISON
Chemin des Pschées 03.29.66.23.35
- SCI HUIBO
3, Chemin du Faing Janel
- MAMYVONNE
4, Rue de la Clé 03.29.66.69.99
- Hervé CLAUDON
29 Bis Chemin des Ronds Champs 03.29.66.28.82

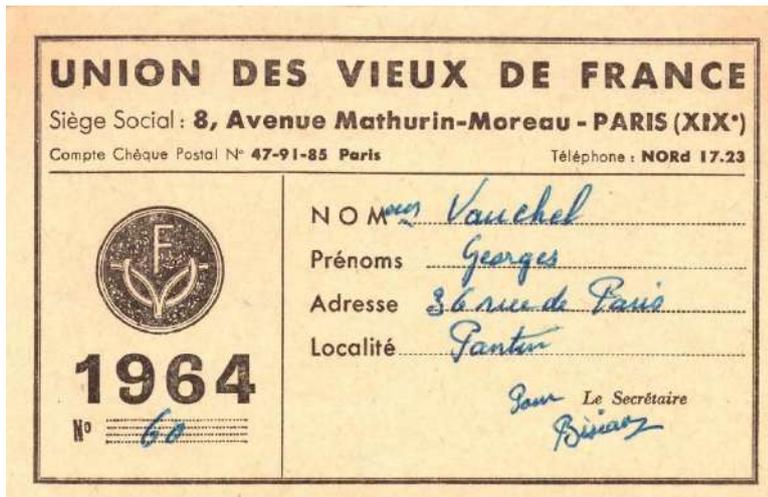
LES GITEURS AU VILLAGE

- Damien BABEL - 25 Chemin du Faing Janel
- Gérard CUNIN - 31 Chemin des Ronds Champs
- Solange GUGGENBUHL - 19 Chemin du Faing Janel
- Annette BEGEL - 69 Route des Cascades
- André PIERRON - Le Faing Janel
- Eddy FONTAINE - Chemin de la Scie

HUMOUR POLITIQUEMENT INCORRECT

De nos jours il devient de plus en plus difficile d'appeler un chat « un chat » et au fil des ans certaines dénominations ont évolué pour, en principe, ménager la susceptibilité des personnes. Ainsi par exemple un « balayeur » est devenu « agent de propreté », terme déférent qui n'a cependant amélioré en rien la considération que la société lui témoigne. Il y a bien d'autres exemples de ce genre et je ne vais pas tous les énumérer ici, un seul retenant mon attention grâce à un document retrouvé dans mes archives familiales.....

Aujourd'hui nous parlons « d'aînés », « d'anciens », de « seniors », vaste « club » auquel j'appartiens depuis quelques années déjà.....J'aurai 71 ans cette année, âge qu'avait mon grand-père Georges, né en 1893 quand il était membre de l'association dont la carte figure ci-dessous :



A cette époque, pas si lointaine, précédant de quelques années la « révolution » de Mai 68, on devenait tout simplement « vieux » à partir d'un certain âge (autour de la soixantaine).

Aujourd'hui, bien que j'aie un peu de mal à accepter de vieillir, ce qui est cependant le lot irrémédiable de chacun d'entre nous, je « revendique » avec un sourire amusé ce titre de « vieux » en me basant sur la philosophie du chat de GELUCK.



Belle année 2020 à vous, quel que soit votre âge !

Gérard VAUCHEL

La vie des associations





L'Association Familiale de Tendon-Faucompierre, des animations au fil des quatre saisons

Le 12 janvier, nous avons débuté l'année avec notre assemblée générale et la dégustation de la galette, suivie le 26 janvier, par une randonnée nocturne en raquettes au Hohneck, avec Mme Frédérique Zeidler, guide de moyenne montagne. Un repas bien mérité à l'auberge du Pied du Hohneck, a prolongé notre sortie.

Et déjà, Arlequin est arrivé avec son cortège de fées, princesses et super-héros. Pour fêter Carnaval, nous avons organisé un après-midi récréatif avec ateliers de maquillage, ballons sculptés, photobooth, sable magique, masques, et boum. Mme Claudon a remporté notre concours de beignets.

Dimanche 31 mars, nous avons invité les aînés de 65 ans et plus, résidant à Tendon et Faucompierre, à nous retrouver pour un repas convivial dans la salle polyvalente avec Marie-France et Gérard animateurs du jour.

Le printemps étant déjà bien installé et les Saints de Glace étant passés, un groupement d'achat de fleurs et plants maraîchers bio était proposé à nos adhérents.

Puis, est venu le moment de gâter les mamans. Un set de manucure attendait chacune d'entre elles au Relais Fermier, et Mme Fresse, par tirage au sort, a reçu un panier garni offert par Sabine Giovannelli.

Au milieu de l'été, c'est notre vide-greniers qui s'est installé sur la place du village pour le plaisir de tous les chineurs. Nous en profitons pour remercier tous nos bénévoles et fidèles exposants qui contribuent grandement à la réussite de cette belle journée.

A la rentrée des classes, nous invitons les enfants âgés de 6 et 7 ans qui le souhaitent, à participer à des ateliers "Lire et Faire Lire". Durant une heure, une fois par semaine, après l'école, et à tour de rôle, Bernard, Catherine, Jocelyne, Maryvonne, Matthieu et Michelle, leurs lisent des histoires. Si vous aussi, vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants afin de leur permettre de développer leur goût de la lecture et tisser des liens intergénérationnels, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous serons ravis de vous compter parmi nos mamies et papis lecteurs !

L'hiver approchant, Saint-Nicolas accompagné du Père-Fouettard ont rendu visite à nos écoliers pour distribuer brioches et clémentines. Et tous les enfants sages, ont ensuite assisté au spectacle de contes musicaux de la Compagnie Les Fées du Logis de Raon l'Étape. Cet après-midi était conjointement organisé et financé avec l'Amicale Laïque.

Nous avons terminé l'année par une sortie familiale au marché de Noël de Ribeauvillé, où nous avons plongé dans l'ambiance médiévale de la cité des Ménétriers.



Nous souhaitons la bienvenue à Cyril RITTER au sein du bureau et remercions Gérard VAUCHEL, pour ses 15 années de bénévolat au sein de notre association.

L'Association Familiale de Tendon-Faucompierre regroupe 154 familles adhérentes.
À tout moment vous pouvez nous contacter pour devenir adhérents et profiter des activités et services que nous proposons, au programme :

14 mars	Carnaval
29 mars	Repas des aînés
13 mai	Groupement d'achat de fleurs et plants maraîchers bio
07 juin	Fête des mères
23 août	Vide-greniers
25 octobre	Sortie familiale : Europa-Park /Rulantika
04 décembre	Saint-Nicolas
Janvier 2021	Assemblée générale

Et tout au long de l'année pour nos adhérents, nous organisons des groupements d'achat pour le fioul domestique (Janvier/Février, Avril/Mai, Juin/Juillet, Novembre/Décembre) et la vidange de fosse septique (Juillet) tous les 2 ans.

VOTRE CARTE D'ADHERENT :

Attention à compter de 2020, votre carte sera à conserver. Chaque année nous vous remettrons un timbre qu'il vous faudra apposer à son dos.

Cette carte vous donne également accès aux bourses des associations agréées à l'UDAF des Vosges
<https://www.udaf88.org/>

L'Union Départementale des Associations Familiales des Vosges propose également une permanence
ECOUTE PARENTS

**Vous êtes parents et vous avez besoin de réponses ?
Ne restez pas seuls avec vos questions : PARLEZ-EN !
03.29.82.88.68**

des psychologues, conseillers familial et conjugal ou médiateur familial, vous répondent
du mardi au samedi de 10h à 13h
Service gratuit et confidentiel

**Amandine, Aurélie, Christelle, Cyril, Laëtitia, Maryline, Mélanie,
Sandrine et Victorine
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020 !**

Associativement,
Victorine Didier, Présidente, 06.03.07.11.62, victorinedidier@sfr.fr





AMICALE LAIQUE

« L'Amicale Laïque de Tendon a pour but de créer des activités éducatives parascolaires, de développer les moyens éducatifs et de susciter des liens d'amitiés entre ses membres » Voici l'objectif de notre association défini dans ses statuts depuis sa création en 1985 !

En 2019 l'amicale a eu le plaisir de subventionner de nombreuses activités pour nos enfants scolarisés à Tendon.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 sont parties pendant 5 jours à ASNELLES en Normandie pour une classe à la découverte du milieu marin et des plages du débarquement.

Mais d'autres activités se sont déroulées tout au long de l'année scolaire :

Visite du musée de la Préhistoire et participation à divers ateliers (peinture rupestre, faire du feu, fabrication de parures, paléontologie)

Visite au musée de l'image à Epinal avec ateliers arts plastiques

Séances de cinéma à Gérardmer

Participation au festival « Jeux et compagnies »

Visite de la forteresse de Châtel avec participation aux différents ateliers (archéologie, mosaïque)

Visite à la ferme Pichet à Norroy sur Vair

Spectacles « Planètes Mômes » à l'école

Contes africains avec KOFFI

Autres (assurance, abonnements, livres)



Départ pour Asnelles

L'amicale verse également une subvention au foyer socio-éducatif du collège du Tholy où de nombreux jeunes Todas sont scolarisés.

Pour financer ses activités l'association organisait le 21 juillet la 35^{ème} fête du pain aux fruits et de l'artisanat.

Elle nous offrit cette année des bénéfiques records, grâce au travail des nombreux bénévoles et à l'ambiance si chaleureuse qu'ils savent donner à cet événement incontournable de la vie des Todas. Le public ne s'y trompe pas et revient chaque année aussi nombreux pour vivre un moment de détente dans la simplicité et la gaîté propre à notre petit village de montagne.



Vous pouvez dès maintenant réserver votre 19 juillet 2020 pour la 36^{ème} édition,

les soirs de la semaine précédente pour le montage et la journée du lundi suivant pour le rangement suivi du repas des bénévoles.

N'hésitez pas à vous joindre à notre joyeuse équipe !



Les autres activités en 2019 ;

Le 5 janvier, la traditionnelle sortie cinéma toujours aussi appréciée.

Le 20 avril, le bureau a décidé de relancer la chasse aux œufs qui existait par le passé. Malgré des températures trop chaudes pour la saison qui ont fait fondre le chocolat, l'après-midi convivial en forêt fut apprécié des petits et grands.



Chasse aux œufs à la cabane de chasse

Le 15 juin, nos Ados ont pu découvrir dans les premiers la nouvelle attraction du village, l'escape game « le presbytère »

Le 14 juin, la fête de l'école suivie de son apéritif a clôturé l'année scolaire.

Le 9 novembre, la soirée adulte s'est déroulée au chalet de la piste du Haut du Tôt.

Les 65 membres et bienfaiteurs de la fête du pain présents ont profité de l'exclusivité d'un spectacle privé de notre star humoristique locale suivi d'un repas Vosgien et d'une soirée musicale fort animée.

L'assemblée générale s'est déroulée le 22 novembre.

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au bureau ; Ingrid Begel et Damien Thimont .

La soirée s'est terminée par la dégustation du Beaujolais nouveau et son accompagnement de cochonnailles préparées par notre fidèle partenaire la boucherie Baudoin.

Le bureau :

<ul style="list-style-type: none">- Président : Vincent Mouhat (06 70 72 79 06)- Vice-président : Gabriel POIROT- Trésorier : Fabien PERNOT- Trésorière adjointe : Céline LALLEMANT- Secrétaire : Emilie CUNIN- Secrétaire adjointe : Irène VILLAUME	<ul style="list-style-type: none">- <u>Membres actifs (et même très actifs) :</u>- Bruno LHOTE- Emeline PIERRON- Laurent MOUGEL- Christophe DEMANGEON- Ingrid BEGEL- Damien THIMONT
---	---

Le 6 décembre les écoliers ont reçu la visite du grand saint Nicolas et de son compagnon le vilain père fouettard. A la sortie de l'école, ils ont pu profiter d'un spectacle à la salle polyvalente suivi d'un goûter. L'association familiale et l'amicale laïque s'étaient regroupées pour offrir cette grande après-midi.

Le 14 décembre, le père Noël a remis les cadeaux offerts par la mairie aux enfants et la matinée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Il a poursuivi sa tournée le 24 décembre, pour rendre la traditionnelle visite aux aînés du village.

En plus des activités habituelles, en 2020 l'association va réfléchir à une sortie Familiale.

Elle proposera pour les enfants un coup de pouce financier pour les activités sportives et culturelles, le remboursement de la carte ZAP et une participation aux voyages scolaires pour les collégiens et Lycéens.

Si vous souhaitez adhérer à l'association, n'hésitez pas à tout moment à vous rapprocher d'un membre du bureau, vous serez accueilli avec plaisir. Nous offrons la carte aux nouveaux parents d'élèves pour leur première année.

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite une joyeuse année 2020 et vous dit à très bientôt.

Amicalement
Vincent

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Tendon

Comme chaque année, et peut être encore plus l'année dernière, l'ensemble des membres de l'amicale a bien œuvré, afin de contribuer au dynamisme réputé du village.

Nous avons commencé avec notre feu de St Jean le 22 juin, qui a réuni 220 personnes autour d'un bon cassoulet. La chavande, en forme de cathédrale, avait pour but de rendre hommage aux Sapeurs-Pompiers de Paris lors de l'incendie de Notre Dame.

Ensuite s'est déroulée notre 1^{ère} marche gourmande. Basée sur la convivialité et surtout le bon goût, elle a permis de mettre en avant les producteurs locaux et un peu plus lointains. Présents sur place, c'est au cours des 5 étapes réparties sur les 13 kms du parcours ainsi que sur le petit marché sous la halle à la fin, qu'ils ont pu faire déguster leurs produits (légumes, fromages, desserts, vin, jus de fruits...). Cette animation a accueilli environ 150 marcheurs. Pour une question d'organisation, il a été décidé de décaler cette activité au 30 août 2020.

Pour clôturer l'année, nous avons participé au téléthon, avec une marche nocturne et un repas qui ont permis de récolter 1 780 euros, entièrement reversés à l'AFM.

Les dates à retenir pour 2020 :

- Feu de St Jean le samedi 20 juin
- Marche gourmande le dimanche 30 août
- Téléthon le samedi 5 décembre

L'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2020 et pour remercier l'ensemble des communes et des associations qui nous soutiennent dans nos manifestations.

Pour ma part, je tiens à remercier nos jeunes recrues de nous avoir rejoint et je les invite à suivre l'exemple de nos aînés comme le fait l'ensemble du groupe.



LE CLUB DES CASCADES

L'association du club des Cascades vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020, qu'elle vous apporte bonheur et prospérité.

La manifestation annuelle de l'année passée :

Le 2^{ème} concours de belote, le 10 février 2019, ce sont 30 équipes qui se sont affrontés sur les tables de jeux. Tous les joueurs sont repartis avec un lot.

Le dimanche 23 février 2020, le club organise un super loto doté de nombreux beaux lots.

Des parties gratuites pour les enfants du primaire, ainsi qu'une tombola gratuite en clôture. Toujours présente la buvette et ses traditionnels beignets.

Pour les amateurs de belote, tarot ou autres jeux de société, c'est toujours le jeudi, tous les 15 jours de 14h à 18h à la salle polyvalente.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le Président, Jean PARADIS au 0329663570



SOCIETE DE CHASSE DE TENDON « LA BAUGE »

L'année 2019 fut particulièrement active. Dès Février, réunion de concertation, dirigée par la Fédération des Chasseurs Vosgiens et le groupement du Fossard, afin d'élaborer les futurs plans de tir chevreuils, cervidés et sangliers. Le but de ces rencontres est d'être en concordance avec l'augmentation ou non des différentes espèces chassables.



Suivi de notre Assemblée Générale et des différents travaux d'aménagement de notre territoire, chaise d'affût et culture à gibier, nous aurions pu attendre l'ouverture du tir de sélection le 1^{er} Juin en toute sérénité. Malheureusement le sinistre accidentel de la soirée du 1^{er} Mai a endommagé très sérieusement notre chalet. J'en profite pour remercier les pompiers de Tendon, Le Tholy et Le Syndicat de leur efficacité.

Après la période « déclarations, expertises et devis », les différents corps de métier que nous comptons dans nos rangs se mirent au travail. Début Septembre, il était difficile d'apercevoir les stigmates du feu. La reconstruction à l'identique était achevée.





Pourtant, il a fallu faire une pause dans les travaux pour préparer le Repas du 7 Juillet. 400 convives se sont retrouvés sous la Hall, ce fut une belle journée de convivialité comme on a l'habitude d'en connaître sur la place du village.



Notre participation à la Fête du Pain et aux différentes manifestations de l'été nous amenèrent très vite début Septembre. Notre corvée de bois au chalet et notre journée « Pêche » chez Michou et Josette clôturent notre été avant d'entamer la saison de chasse en battue 2019/2020.



2020/2021 sera, je l'espère, la saison où la population de sanglier devrait être maîtrisée, compte tenu des gros prélèvements effectués sur l'ensemble du massif du Fossard. L'idéal aussi serait de retrouver une météo moins clémente en hiver et en été, afin d'enrayer la prolifération des « vers blancs », protéines très prisées des sangliers, ce qui provoque, dans certains secteurs, de gros dégâts de prairie avec un coût exorbitant réglé uniquement par les chasseurs.

Pour notre prochaine manifestation, il faudra attendre Juillet 2021. Aucun repas n'est prévu en 2020.

Merci à la municipalité et les différentes associations du village pour leur soutien lors du Repas de Chasse.

L'ensemble de mes sociétaires et moi-même, souhaitons une très bonne et heureuse année 2020 à tous les Todas.

Amicalement, Philippe Viard.



Nouvelles de notre Société de Pêche

Commençons par faire le bilan pêche de l'année 2019, car c'est quand même la raison d'être de l'AAPPMA .

Le nombre de cartes délivrées est sensiblement le même que l'année précédente, ce qui est très satisfaisant compte-tenu de la sécheresse qui a entraîné des niveaux d'eau très bas, paramètre peu propice à la pêche.

Il a été vendu 139 cartes toutes catégories confondues, majeur, mineur, hebdomadaire, journalière etc auxquelles il faut ajouter 60 options GAP, complément de carte permettant de pêcher sur tous les parcours de pêche des AAPPMA qui font partie du GAP (Groupements d'Actions Piscicoles).

C'est vrai que les cours d'eau étaient cette année particulièrement bas, et les ruisseaux étaient surveillés.

Le 9 février, 150 convives pour le repas dansant de l'AAPPMA qui avait lieu salle multi-activités de Docelles.

Le repas, très apprécié, avait été préparé par le restaurateur local Pascal Albiser .

- Le 2 juin, à l'occasion de la Fête Nationale de la Pêche, les enfants du primaire des différentes écoles de Docelles - Tendon - Xamontarupt - Faucompière - Laveline-du-Houx - Charmois et Le Roulier étaient conviés sur les rives de la Vologne rue d'Alsace à Docelles .

Belle journée avec le soleil mais participation moyenne avec 20 jeunes .

Avant le traditionnel concours de pêche, le président Michel Nourdin a animé un débat sur différents thèmes.

Tout d'abord, petit rappel sur le sujet abordé l'année précédente : les pollutions de l'air, de la terre, de l'eau.

Le thème du jour concernait le réchauffement climatique, et les effets sur l'homme, sur les espèces animales, sur la nature. Un thème qui a beaucoup captivé les enfants dans l'ensemble très participatifs.

La première partie étant close, venait le moment très attendu du concours de pêche démarré vers 14h45 pour finir à 17h30. Pour la circonstance, l'AAPPMA avait auparavant remis 40kg de truite arc-en-ciel.

Et au final, les truites pêchées étaient partagées équitablement à chaque pêcheur, puis la distribution des lots en présence de M. Tarantola, maire de Docelles.

Des membres de l'AAPPMA ont effectué des travaux de nettoyage de différents ruisseaux.

Celui des "Neufs Prés", en aval du pont Xamontarupt, a été l'objet de travaux de protection effectués par Jeunesse et Culture afin d'éviter le piétinement des berges par le bétail. Une première partie des travaux cette année et la seconde en 2020.

Notre écloserie de Xamontarupt a produit 23800 œufs et les alevins ont été déversés dans les différents ruisseaux de notre AAPPMA .

Concernant notre projet écloserie sur le site de Lana, il est sur les rails, mais avec une modification.

En effet, le projet initial prévoyait la reconstruction d'un local qui s'est avéré trop coûteux. Alors le choix s'est porté sur un petit local existant et en bon état, mais cela nécessitera de modifier son alimentation.

C'est un beau projet qui devrait aboutir en 2020.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le vendredi 21 février 20h, salle de la mairie de Docelles AG importante car ce sera le renouvellement du Conseil d'Administration qui partira pour 5 ans.

Oh ! je suis désolée, je lui ai fait mal !



T'as vu, j'ai pris une grosse truite !





LEGIION VOSGIENNE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
SECTION 111 TENDON-FAUCOMPIERRE

Assemblée générale

Le quorum étant atteint, la section a tenu son assemblée générale le lundi 25 octobre dans la salle polyvalente de TENDON.

Après le mot d'accueil du Président, une minute de silence a été observée en hommage à notre camarade Claude CLAUDON qui fut longtemps pompier volontaire et qui nous a quittés le 19 Septembre 2019.

A cet hommage ont été associés tous les militaires morts en OPEX, ceux tombés en service commandé dans leur préparation opérationnelle quotidienne, les policiers, gendarmes, pompiers, secouristes, sauveteurs bénévoles de la SNSM qui œuvrent en permanence dans des conditions difficiles pour assurer notre sécurité, parfois au prix de leur vie.



Les différents rapports statutaires ont été présentés et approuvés à l'unanimité, puis le traditionnel verre de l'amitié a clos l'assemblée.

Mémoire

Pour le 5^{ème} anniversaire de la disparition de l'Abbé GRANDADAM, dernier curé de la paroisse de TENDON, la section a initié en partenariat avec la CSBI et la paroisse Saint Antoine en Vologne, la pose d'une plaque à sa mémoire dans l'église, rappelant également son passé de résistant. Soulignons que la souscription lancée par la paroisse a contribué au financement de ce projet à hauteur de 40%, la CSBI 45%, notre section 15%.



Activités

En dehors de sa participation aux cérémonies commémoratives du 8 Mai et du 11 Novembre, la section a organisé en partenariat avec la Mairie la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la Libération de TENDON. Un campement US a été reconstitué avec matériels et véhicules d'époque sur la place de la Mairie durant le w-e des 28 et 29 septembre.

Les principaux participants étaient des membres de l'association « Les Amis du Musée de Vincey » rejoints par quelques autres passionnés venus de Moselle pour la circonstance. Le public s'est montré intéressé et impressionné par la qualité de maintien en condition des divers véhicules exposés, dont certains sont des modèles rares. Les participants habillés en uniformes réglementaires de cette période ont dialogué avec les visiteurs dans une ambiance à la fois conviviale et imprégnée des souvenirs du passé. Deux défilés ont eu lieu dans les rues de TENDON, FAUCOMPIERRE et LAVELINE du HOUX à la plus grande joie des enfants et adultes « embarqués » dans les véhicules sous la vigilance de leurs conducteurs.

A la surprise générale, un petit groupe d'élus, de parents d'élèves et d'enfants volontaires est venu interpréter le « chant des partisans » à la fin du repas convivial du samedi midi. Dimanche une minute de silence a été observée par l'ensemble des participants, à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que s'installe cette paix qui règne sur l'Europe depuis 75 ans.



La sentinelle

Le Président : Gérard VAUCHEL

ASSOCIATION DING-DINGUE-DEUCH

Le 1^{er} Mai, nous avons donné un coup de pouce à la buvette de l'APPMA Eloyes lors de son concours de pêche.

Notre sortie 2CV annuelle se déroula sur le thème de la montagne les 18 et 19 mai. Nos vieilles mécaniques furent mises à rude épreuve dans un périple accidenté qui relia Tendon à la route des crêtes en passant par les hauteurs de Lispach. Après une nuit au refuge du Rainkopf, nous sommes rentrés en faisant un crochet par le ballon d'Alsace pour assister à la transhumance.

Une grande partie de nos membres a aidé l'Amicale Laïque lors de la fête du pain, au bar de la ferme et à la cuisson des gaufres.

Nous nous sommes également rendus au Haut du têt le 16 août pour faire bénir nos véhicules anciens à l'occasion de la St Christophe.

Plusieurs deuchistes ont participé à la promenade gourmande en mobylette de nos amis Les Raisins.



Vincent

ASSOCIATION LES RAISINS

L'association « Les Raisins » vous souhaite une bonne et heureuse année.

Petit rappel concernant notre petite association qui réunit une bande d'amis participant aux différentes courses dans la boue (st Maurice, Lyon....) avec différents engins et motos mais également des passionnés de mobylette.

Nous remercions la commune pour son chaleureux accueil et pour le bon déroulement de nos manifestations ainsi que les différentes associations du village.

Nos activités de 2019 :

* le 30 juin avec la journée de la Mob avec notre belle exposition de mobylette, nous sommes très reconnaissants envers les personnes qui nous ont prêté leurs magnifiques deux roues et la démonstration de mobylette toujours aussi fun et délirante.

* le 25 août de nombreux amoureux de la mobylette se sont donnés rendez-vous à Tendon pour participer à la 2^{ème} ballade gourmande en mobylette. Dans la joie et la bonne humeur ils ont sillonné les petites routes du secteur par un fléchage de 100 kms alterné par des jeux et des pauses repas de produits locaux.

Ces deux manifestations seront reconduites en 2020.

Concernant la Journée de la Mob, pas de date définie certainement fin juin ou début juillet ou en 2021. En revanche, la ballade gourmande a eu beaucoup de succès et sera maintenu au week-end du 15 août juste à définir si cela sera le samedi ou le dimanche.

Et nous participerons toujours aux différentes courses dans la boue et aux différentes manifestations de mobylette.



« STARS D'1 SOIR »

« Stars d'1 soir » est une association loi 1901 à but non lucratif qui a pour ambition de collecter des fonds qui seront versés à la recherche sur les cancers de l'enfant, en association avec le service de cancérologie du CHU de Nancy.

Pour cela nous avons organisé en avril dernier, un dîner spectacle qui a remporté un grand succès à Rupt-sur-Moselle.

Nous préparons pour début 2021, un nouveau spectacle. Une cagnotte sera ouverte prochainement sur Leetche. Vous pouvez suivre ce projet spectacle sur la page Facebook :

<https://facebook.com/starsdunsoir/?ti=as>



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2020

FEVRIER	15	Escape Game Unlock jeu sur table CMJ
	23	Loto organisé par le Club des Cascades
MARS	14	Carnaval organisé par l'Association Familiale Tendon Faucompierre
	<i>A définir</i>	Nettoyage de Printemps par le CMJ
	29	Repas des Aînés par l'Association Familiale
AVRIL	11	Chasse aux œufs par l'Amicale Laïque
	<i>A définir</i>	Trail organisé par le Conseil Municipal des Jeunes
MAI	08	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
	09	Sortie Ado
	<i>A définir</i>	Sortie VTT
	10	Groupement d'achat de fleurs organisé par l'Association Familiale
JUIN	7	Fête des mères par l'association Familiales
	20	Feux de Saint-Jean et repas organisés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
	21	Fête de la musique
	<i>A définir</i>	Journée de la Mob (ou en 2021)
	<i>A définir</i>	Fête de l'école
JUILLET	19	Fête du pain aux fruits et de l'artisanat organisée par l'Amicale Laïque
AOUT	15-16	Balade gourmande par l'association Les Raisins
	23	Vide-greniers organisé par l'Association Familiale
	30	Marche Gourmande par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
SEPTEMBRE	06	Messe au Maquis du Haut du Bois
OCTOBRE	25	Sortie Europa Park par l'Association Familiale
NOVEMBRE	11	Commémoration de l'Armistice 1918
DECEMBRE	03	Assemblée Générale du club des Cascades
	04	Fête de St Nicolas par l'Association Familiale
	05	Téléthon organisé par l'Amicale des Pompiers
	06	Repas des aînés proposé par la commune
	24	Visite du Père Noël aux Anciens par l'Amicale Laïque
JANVIER 2021	<i>A définir</i>	Assemblée Générale de l'Association Familiale
	1 ^{ère} quinzaine	Sortie cinéma organisée par l'Amicale Laïque



« Le pique-nique des Todas »

Dans l'esprit de la fête des voisins, retrouvons-nous sous la Halle le dimanche 7 juin 2020 à 12h pour partager un moment de convivialité.

Chacun amène son repas et sa boisson.....



Un barbecue sera mis à disposition

